



Ensemble, donnons du sens aux marchés publics

Catalogue de formation aux marchés publics

Acheteurs

Entreprises

Élus

Ce catalogue est conçu spécifiquement pour les élus locaux dans le but de répondre aux deux problématiques principales suivantes :

Comment faire de la commande publique un instrument clé de la mise en œuvre de votre programme politique ?

Comment se prémunir des risques et particulièrement du risque pénal dans son rôle d' élu ?



Ensemble, donnons du sens aux marchés publics

Notre organisme de formation

En tant qu'organisme de formation **agréé par le Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales** et **certifié Qualiopi**, LPME propose un catalogue complet de formations à destination des élus et des acheteurs publics, allant de l'actualité juridique à la **mise en œuvre pratique de stratégies et techniques d'achat**.

LPME propose une approche adaptée aux élus en leur montrant les opportunités offertes par la réglementation pour faire de la commande publique un outil de mise en œuvre de leur programme politique :

- Définir une stratégie d'achats alignée avec son programme politique
- Choisir les bons montages contractuels,
- Favoriser l'innovation dans l'acte d'achat,
- Promouvoir les clauses d'insertion sociales et environnementales,
- Favoriser l'achat local, etc...

Grâce à leurs **qualités pédagogiques et leurs expériences**, les formateurs LPME apportent à leurs clients des **conseils clairs, explicites et pratico-pratiques leur permettant une mise en œuvre immédiate dans leur quotidien d'élus et d'acheteurs publics**.

Qualiopi
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée
au titre de la catégorie d'action
suivante : **Actions de formation**


 **COMMUNAUTÉ
DES ENTREPRISES
À MISSION**



Ensemble donnons du sens aux marchés publics

Enjeux de la participation de l' élu à la bonne définition du besoin

Savoir définir son besoin de façon à garantir un achat optimal sur tous les plans (Technique, économique, RSE, etc.)

 1 jour (7heures)

Objectifs pédagogiques

- **Permettre aux élus de connaître les clés et outils pour définir précisément leurs besoins d'achat (travaux, fournitures ou services)**
- **Structurer le cahier des charges et analyser les offres qui en découlent**
- **Garantir la meilleure réponse à leurs besoins**

Contenu de la formation

- Rappel des différentes procédures de passation de marchés
- Analyse du besoin dans l'acte d'achat : techniques et outils
- Elaboration et organisation du cahier des charges en fonction de la procédure mise en œuvre
- Impact des choix initiaux sur l'analyse des offres et l'exécution administrative, technique et financière du marché

Méthodes pédagogiques

- Présentation sur appui à distance
- Exercices pratiques



Test de positionnement, QCM de fin de parcours



Evaluations de satisfaction à chaud et à froid



Elu(e)s, collaborateurs d'élu(e)s, cadres administratifs, agents de la collectivité



Connaître les règles de la base de la commande publique



Accessible à distance



Prise en compte de la demande sous un délai maximal de 24 heures avec proposition de dates pour démarrage sous un délai maximal de 4 semaines à compter de la demande.



Si vous avez besoin d'aménagements particuliers pour suivre la formation, n'hésitez pas à nous contacter

Nos intervenants



Yannick Paris

yannick.paris@lpme.fr

LPME
5, rue René Char
21000 Dijon
www.lpme.fr



Ensemble donnons du sens aux marchés publics

Savoir choisir les outils juridiques adaptés permettant la mise en œuvre de mon programme politique

Savoir choisir le mode de gestion adapté : régies, avec ou sans marchés publics ou concessions (opérateurs économiques classiques, SEM, SPL, société d'économie mixte à opération unique)



1 jour (7 heures)

Objectifs pédagogiques

- **Comprendre les différents modes de gestion des services publics locaux ainsi que les modes contractuels et structurels envisageables de réalisation d'ouvrages (piscine, collège, école, centre de loisirs, etc.) avec leurs avantages et inconvénients respectifs, notamment en termes de délai et de répartition des risques entre personnes publiques et opérateurs privés**
- **Connaître le régime juridique applicable à chaque montage complexe**

Contenu de la formation

- Différents modes de gestion d'un service public local : présentation des différents modes, comparaison des différents modes et principaux avantages et inconvénients
- Réalisation d'un ouvrage public ; quel(s) contrat(s) ou quelle structure ad-hoc

Méthodes pédagogiques

- Focus sur les principes de différents modes de gestion et analyse AFOM (Atouts, Faiblesses, Opportunités, Menaces) de ses différents modes de gestion
- Focus sur les principales étapes d'une procédure de concession, cas pratique d'une SPL, apports théoriques et méthodologiques, échanges d'expériences
- Présentation sur appui de documents



Test de positionnement, QCM de fin de parcours



Evaluations de satisfaction à chaud et à froid



Elu(e)s locaux, agents des collectivités territoriales (DGS, DGA, DST, service urbanisme, etc.), cadres administratifs, agents de la collectivité



Connaître les bases du droit de la commande publique et des concessions



Accessible à distance



Prise en compte de la demande sous un délai maximal de 24 heures avec proposition de dates pour démarrage sous un délai maximal de 4 semaines à compter de la demande.



Si vous avez besoin d'aménagements particuliers pour suivre la formation, n'hésitez pas à nous contacter

Nos intervenants



Yannick Paris

yannick.paris@lpme.fr



Emmanuel Lambert

LPME

5, rue René Char

21000 Dijon

www.lpme.fr



Ensemble donnons du sens aux marchés publics

La médiation pour les collectivités locales

S'approprier le champ disciplinaire dans lequel s'exerce l'activité

Initiation



1 jour (7 heures)

Renforcé



2 jours (14 heures)

Objectifs pédagogiques

- Comprendre ce qu'est une médiation et ses intérêts
- Distinguer la médiation des autres modes amiables de règlement des litiges
- Déterminer le cadre juridique de la médiation
- Comprendre les étapes et les rouages d'une médiation
- Envisager les issues d'une médiation

Contenu de la formation

- Présentation de la médiation et de ses intérêts
- Distinguer la médiation des autres modes amiables de règlement des litiges
- Déterminer le cadre juridique de la médiation
- Appréhender les étapes et les rouages d'une médiation
- Envisager les issues d'une médiation
- Retour sur les procédures de passation des marchés de maîtrise d'œuvre
- Rédiger un contrat de maîtrise d'œuvre

Méthodes pédagogiques

- Durée de la formation : à la carte un à deux jours, suivant la volonté des élus de réaliser plusieurs cas pratiques, à savoir de s'entraîner à chaque étape de la médiation
- Possibilité de cas pratiques en plusieurs groupes selon capacité de la salle



Test de positionnement, QCM de fin de parcours



Evaluations de satisfaction à chaud et à froid



Elu(e)s locaux, agents des collectivités territoriales (DGS, DGA, DST, service urbanisme, etc.), cadres administratifs, agents de la collectivité



Connaître les bases du droit de la commande publique



Accessible à distance



Prise en compte de la demande sous un délai maximal de 24 heures avec proposition de dates pour démarrage sous un délai maximal de 4 semaines à compter de la demande.



Si vous avez besoin d'aménagements particuliers pour suivre la formation, n'hésitez pas à nous contacter

Nos intervenants



Emmanuel Lambert


LPME
5, rue René Char
21000 Dijon
www.lpme.fr



Ensemble donnons du sens aux marchés publics

Être initié aux marchés publics pour mieux maîtriser son rôle d' élu

Maîtriser les notions essentielles relatives aux marchés publics : définition, principes, terminologie et seuils de mise en concurrence. Savoir choisir la stratégie et la procédure adaptée à son achat en respectant les règles

 1 jour (7heures)

Objectifs pédagogiques

- **Connaître les règles relatives aux marchés publics**
- **Cerner les procédures de passation des marchés**
- **Apprécier les risques juridiques liés aux marchés publics et les prévenir**
- **Améliorer l'efficacité de ses achats**

Contenu de la formation

- Les différents types de marchés publics, les différences entre les marchés publics et les autres contrats de la commande publique (délégation de services, concessions de travaux)
- Les seuils de publicité et de mise en concurrence : le choix de la procédure
- Les principales étapes de la passation : de la définition des besoins à la signature du marché
- La forme et les principales clauses des marchés publics
- Les risques juridiques liés à la passation des marchés publics

Méthodes pédagogiques

- Présentation sur appui à distance
- Exercices pratiques



Test de positionnement, QCM de fin de parcours



Evaluations de satisfaction à chaud et à froid



En priorité : les nouveaux élus, Elu(e)s, collaborateurs d'élu(e)s, cadres administratifs, agents de la collectivité



Aucun prérequis



Accessible à distance



Prise en compte de la demande sous un délai maximal de 24 heures avec proposition de dates pour démarrage sous un délai maximal de 4 semaines à compter de la demande.



Si vous avez besoin d'aménagements particuliers pour suivre la formation, n'hésitez pas à nous contacter

Nos intervenants



Yannick Paris

yannick.paris@lpme.fr



Agnès Warcollier

agnès.warcollier@lpme.fr



Lucile Richard

lucile.richard@lpme.fr

LPME

5, rue René Char
21000 Dijon
www.lpme.fr



Ensemble donnons du sens aux marchés publics

Connaître les impacts de la transformation numérique sur la commande publique

Savoir déployer les usages de la dématérialisation au bénéfice de votre collectivité (signature électronique, usage des plateformes, circuit de validation des documents numériques à valeur probante, utilisation d'un parapheur électronique, etc.)



4 heures

Objectifs pédagogiques

- Identifier les enjeux et avantages de l'usage du numérique pour la collectivité, l'élu et les cadres territoriaux
- Identifier les champs d'application du numérique (signature électronique, parapheurs électroniques, profil acheteur)
- Tracer et certifier vos données numériques et documents (données essentielles...)
- Sécuriser vos échanges de documents

Contenu de la formation

- Connaître le cadre réglementaire de la dématérialisation au sein des collectivités locales
- Identifier les outils numériques à mettre en place au sein de la collectivité (parapheur électronique, circuit de signature, signature électronique ...)
- Sensibiliser les acteurs concernés de la collectivité aux données essentielles des marchés publics

Méthodes pédagogiques

- Présentation sur appui à distance
- Exercices d'usage du numérique
- Méthodologie pour mener son projet de dématérialisation



Test de positionnement, QCM de fin de parcours



Evaluations de satisfaction à chaud et à froid



Elu(e)s, collaborateurs d'élus, cadres administratifs, agents de la collectivité



Détenir un certificat électronique et avoir accès à une plateforme de dématérialisation



Accessible à distance



Prise en compte de la demande sous un délai maximal de 24 heures avec proposition de dates pour démarrage sous un délai maximal de 4 semaines à compter de la demande.



Si vous avez besoin d'aménagements particuliers pour suivre la formation, n'hésitez pas à nous contacter

Nos intervenants



Lucile Richard

lucile.richard@lpme.fr

LPME
5, rue René Char
21000 Dijon
www.lpme.fr



Ensemble donnons du sens aux marchés publics

Initiation aux concessions « concessions de services, concessions de travaux et DSP »

Maîtriser les règles de mise en œuvre de la délégation de service public



1 jour (7heures)

Objectifs pédagogiques

- Différencier les marchés publics des concessions
- Identifier les différents types de concessions
- Risques en matière concessive : identification et maîtrise
- Détermination de la durée d'une concession
- Connaître le cadre réglementaire, les principes et modalités de mise en œuvre des délégations de service public
- Maîtriser les exigences et les étapes de la procédure de passation
- Rédiger les clauses principales d'un cahier des charges d'un contrat de délégation de service public
- Identifier les possibilités de contrôle d'une délégation
- Mettre en place des contrôles efficaces de la DSP

Contenu de la formation

- Textes législatifs, jurisprudences nationales et communautaires
- Définition de la délégation de service public
- Délégation de service public et les autres contrats administratifs
- Concession de travaux publics et/ou de service public
- Principales formes de délégation de service public : concession, affermage, régie intéressée, BEA avec convention d'exploitation non détachable
- Préparation du contrat : délibérations et consultations préalables, contenu du contrat
- Passation du contrat : publicité, négociation, choix de l'offre, achèvement de la procédure
- Avenants
- Fin des contrats
- Contrôle annuel
- Contrôle ponctuel

Méthodes pédagogiques

- Présentation sur appui à distance
- Analyse de cas concrets et mise en œuvre opérationnelles des notions juridiques



Test de positionnement, QCM de fin de parcours



Evaluations de satisfaction à chaud et à froid



Elu(e)s, collaborateurs d'élue(s), cadres administratifs, agents de la collectivité



Connaître les bases du droit de la commande publique



Accessible à distance



Prise en compte de la demande sous un délai maximal de 24 heures avec proposition de dates pour démarrage sous un délai maximal de 4 semaines à compter de la demande.



Si vous avez besoin d'aménagements particuliers pour suivre la formation, n'hésitez pas à nous contacter

Nos intervenants



Emmanuel Lambert


LPME
5, rue René Char
21000 Dijon
www.lpme.fr




Ensemble donnons du sens aux marchés publics

Approfondissement des concessions « concept et mise en œuvre opérationnelle des concessions de services, concessions de travaux et DSP »

Maîtriser les règles de mise en œuvre de la délégation de service public

 **Approfondie**
2 jours (14 heures)

 **Renforcée**
3 jours (21 heures)

Objectifs pédagogiques

- Différencier les marchés publics des concessions
- Identifier les différents types de concessions
- Risques en matière concessive : identification et maîtrise
- Détermination de la durée d'une concession
- Connaître le cadre réglementaire, les principes et modalités de mise en œuvre des délégations de service public
- Maîtriser les exigences et les étapes de la procédure de passation
- Rédiger les clauses principales d'un cahier des charges d'un contrat de délégation de service public
- Identifier les possibilités de contrôle d'une délégation

Contenu de la formation

- Textes législatifs, jurisprudences nationales et communautaires
- Définition de la délégation de service public
- Délégation de service public et les autres contrats administratifs
- Concession de travaux publics et/ou de service public
- Principales formes de délégations de service public : concession, affermage, régie intéressée, BEA avec convention d'exploitation non détachable
- Préparation du contrat : délibérations et consultations préalables, contenu du contrat
- Passation du contrat : publicité, négociation, choix de l'offre, achèvement de la procédure
- Avenants
- Fin des contrats
- Contrôle annuel
- Contrôle ponctuel

Méthodes pédagogiques

- Présentation sur appui à distance
- Analyse de cas concrets et mise en œuvre opérationnelle des notions juridiques



Test de positionnement, QCM de fin de parcours



Evaluations de satisfaction à chaud et à froid



Elu(e)s, collaborateurs d'élu(e)s, cadres administratifs, agents de la collectivité



Connaître les bases du droit de la commande publique et des concessions



Accessible à distance



Prise en compte de la demande sous un délai maximal de 24 heures avec proposition de dates pour démarrage sous un délai maximal de 4 semaines à compter de la demande.



Si vous avez besoin d'aménagements particuliers pour suivre la formation, n'hésitez pas à nous contacter

Nos intervenants



Emmanuel Lambert

LPME
5, rue René Char
21000 Dijon
www.lpme.fr



Ensemble donnons du sens aux marchés publics

Le rôle et la responsabilité de l'élu siégeant en Commission d'Appel d'Offres

Maîtriser les règles de fonctionnement de la Commission d'Appel d'Offres et cerner l'étendue des compétences et responsabilités de l'élu



1 jour (7 heures)

Objectifs pédagogiques

- Comprendre le rôle et les modes de fonctionnement de la Commission d'Appel d'Offres
- Connaître les responsabilités prises par l'élu dans le cadre de l'exercice de ses fonctions au sein de la CAO

Contenu de la formation

- CAO : composition et modalités de fonctionnement
- Champ d'intervention de la CAO : l'attribution des marchés formalisés et l'avis sur les avenants de plus de 5%
- Sécurisation des élus au sein des CAO : personnes intéressées, principe d'impartialité et nouvelle notion de conflit d'intérêts

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques
- Echanges d'expériences
- Présentation sur appui de documents



Test de positionnement, QCM de fin de parcours



Evaluations de satisfaction à chaud et à froid



Elu(e)s siégeant dans les CAO, collaborateurs d'élus, cadres administratifs,



Connaître les bases du droit de la commande publique et des concessions



Accessible à distance



Prise en compte de la demande sous un délai maximal de 24 heures avec proposition de dates pour démarrage sous un délai maximal de 4 semaines à compter de la demande.



Si vous avez besoin d'aménagements particuliers pour suivre la formation, n'hésitez pas à nous contacter

Nos intervenants



Yannick Paris

yannick.paris@lpme.fr

LPME
5, rue René Char
21000 Dijon
www.lpme.fr